

22 PRIX CRÉATEURS BCVS

INNOVATION Un prix doté de 30 000 francs viendra récompenser l'entreprise ou la personne valaisanne la plus innovante.

Pour doper la créativité valaisanne

JEAN-YVES GABBUD

La sixième édition du Prix Créateurs BCVs est lancée. Les personnes ou entreprises valaisannes qui s'intéressent à ce concours doté d'un prix de 30 000 francs ont jusqu'au 16 mars pour déposer leur dossier de candidature.

Pour participer, il suffit d'avoir un projet innovant, dans n'importe quel domaine d'activité. Une limite temporelle a été établie: la mise en œuvre de l'idée doit être prévue dans l'année qui suit la remise de la récompense. Le prix est ouvert aussi bien aux nouvelles sociétés, comme des start-up, qu'aux entreprises établies, pour autant que ces dernières développent de nouveaux produits ou de nouveaux services.

30 000 francs de prix

Lancé en 2007, le Prix Créateurs BCVs a pris un rythme annuel en 2013. Il récompense le projet le plus novateur parmi les dossiers déposés.

Le projet primé recevra 30 000 francs: 10 000 francs directement en cash, des prestations de coaching d'une valeur de 15 000 francs et un spot promotionnel d'une valeur de 5000 francs.

La remise du prix aura lieu le mercredi 27 mai 2015 à la salle polyvalente de Conthey, au cours d'une soirée, qui sera un événement incontournable.

Conditions de participation

Les conditions de participation et le règlement du concours sont téléchargeables sur le site www.prixcreateursbcvs.ch. Un jury, composé de représentants du monde bancaire et économique, désignera les trois finalistes. Ceux-ci seront présentés à travers les médias valaisans, dont «Le Nouvelliste». Le public, via un vote par SMS ou par internet, départagera ensuite ce trio.

Les partenaires du prix

Le Prix Créateurs est porté par la Banque Cantonale du Valais et Business Valais. La BCVs est le partenaire principal et l'initiatrice du projet. Business Valais, qui regroupe tous les acteurs de la promotion économique du canton du Valais, co-organise le prix. ●



Les premiers vainqueurs. NFA/A



Patrick et Fabrice De Gol. MAMIN/A



Domenico Savoye. DANIEL CLERC/A



Glenz Harald. SACHA BITTEL/A



Yohan Waridel. LOUIS DASSELBORNE/A



TROIS QUESTIONS À...



CÉDRIC LUISIER
RESPONSABLE
MARKETING
CIMARK

Quels sont les candidats qui déposent des dossiers au Prix Créateurs?

Tout le monde peut participer. Nous avons noté que 36% des candidats proviennent du domaine de la technologie, un quart de l'artisanat, un quart du commerce, 4% du tourisme, 4% de l'industrie et 10% de divers autres secteurs. Ce large éventail montre bien que le Prix Créateurs sert à mettre en avant l'économie valaisanne au sens large.

Plusieurs anciens lauréats du Prix Créateurs ont connu des difficultés dans le développement de leur projet...

Le prix n'est pas une garantie de succès. Il donne un coup de pouce, ensuite c'est le marché qui décide. Le chemin des entrepreneurs est semé d'embûches. C'est difficile. Heureusement, il y en a qui réussissent. Le prix apporte un éclairage pendant un certain temps au lauréat et lui apporte une aide.

Une partie du prix décroché par le lauréat est constitué par une aide sous forme de coaching. En quoi cela consiste?

C'est le lauréat qui détermine ce dont il a besoin. Ce soutien est un accélérateur du projet.

Les lauréats des éditions précédentes du Prix Créateurs n'ont pas tous connu le développement espéré. Est-ce que le Prix Créateurs atteint ses objectifs?

L'objectif du Prix Créateurs est, comme son nom l'indique, de cultiver un esprit créateur en Valais. Le nombre de projets qui sont déposés chaque année nous montre que le Valais est un terrain propice à l'entrepreneuriat.

Pour dynamiser une économie, il faut disposer d'entreprises solides. Pour cela, il y a plusieurs voies: la création de nouvelles entreprises et le développement de nouveaux projets dans celles déjà existantes, c'est ce que la BCVs soutient notamment à travers le Prix Créateurs, et le maintien des entreprises existantes, dont les entreprises à transmettre que notre banque soutient à travers la plateforme PME-relais VS.

En 2013, le Prix Créateurs est passé à un rythme annuel, alors qu'il ne se déroulait que tous les deux ans auparavant. Quel bilan en tirez-vous?

Le nombre de dossiers déposés est resté constant, entre 45 et 53, au moment où le prix est devenu annuel. C'est très réjouissant.

Une des conditions de participation au Prix Créateurs est que le projet déposé soit mis en œuvre dans l'année qui suit la remise de la récompense. N'est-ce pas trop restrictif?

Par cette exigence, nous voulons que les projets présentés soient déjà bien avancés et ne soient plus au stade de concept.

● PROPOS RECUEILLIS PAR JEAN-YVES GABBUD

LES ANCIENS LAURÉATS DU PRIX CRÉATEURS BCVS

Ce qu'ils sont devenus

1 2007: O'Soleil, serviettes de protection solaire

La société a disparu. «Au départ, le Prix Créateurs BCVs s'adressait aux nouvelles entreprises. Depuis, il a été élargi à toutes les entreprises existantes», explique Cédric Luisier, de Cimark.

2 2009: Le bouchon diesel

Ce bouchon qui permet d'éviter de se tromper de type de carburant au moment de faire le plein est sur le marché depuis l'année où il a remporté le Prix Créateurs. «10 000 bouchons ont été vendus, mais nous n'avons pas trouvé de distributeur», regrette Fabrice De Gol, un de ses deux développeurs. Sans distributeur, le bouchon diesel est venu grâce au travail d'un représentant et par le biais du site internet. «Le Prix Créateurs a été une rampe de lancement pour nous. Sans ce prix, on n'aurait certainement pas lancé le produit.»

3 2011: La baie vitrée motorisée de Bitz & Savoye

Le produit est maintenant sur le marché et intégré à l'offre de l'entreprise. «Il a été un peu modifié pour s'adapter au marché. Nous sommes un peu plus dans le haut de gamme que ce que nous avions prévu au départ», note un des patrons, Domenico Savoye. «Nous avons de la demande sur Genève. C'est le Prix

Créateurs qui nous a fait connaître jusque là-bas et qui nous a apporté de la notoriété en Valais.»

4 2013: L'atomiseur électrique de ValNature

Le vainqueur de l'édition 2013 du Prix Créateurs est toujours en développement. «Nous avons continué à travailler sur le prototype. Nous cherchons un industriel pouvant le fabriquer. Nous avons un problème de prix qui, pour l'instant, reste trop élevé», déclare Glenz Harald de l'entreprise ValNature. L'atomiseur électrique n'est pas encore disponible sur le marché. Son concepteur espère l'y voir cette année. «Le Prix Créateurs nous a permis d'ouvrir de nombreuses portes. Mais le développement d'un tel produit a un coût très élevé, près du million de francs.»

5 2014: Smart solution

Le système permettant d'utiliser au mieux la place sur une table a remporté le Prix Créateurs 2014. «Notre système est sur le marché, mais nous voulons lui apporter des améliorations. Plusieurs variantes seront bientôt disponibles», explique son concepteur, Yohan Waridel. Pour l'heure, la clientèle se trouve surtout du côté des bars à vin et des restaurants. «Nous améliorons le produit avec l'aide du coach», un coaching obtenu par le biais du prix. ● JYG



JEAN-YVES
PANNATIER
RESPONSABLE
MARKETING ET
COMMUNICATION
DE LA BCVS

PUBLICITÉ

prix
créa-
teurs
BCVS



Une idée
d'entreprise innovante ?

Déposez votre projet et remportez CHF 30'000.- !

Infos et règlement sur www.prixcreateursbcvs.ch

Le Nouvelliste

BCVS

business
★ Valais